

PARRAINAGE DES RÉFUGIÉS ET PRIMO-ARRIVANTS: LES DÉFIS DE L'INTÉGRATION



CÉCILE THOUMSIN
Conseillère

Le 1^{er} avril dernier, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (ci-après «HCR») et les trois Fédérations des villes et communes et CPAS (VVSG, Brulocalis et UVCW) ont organisé une journée d'étude en ligne (compte tenu du contexte sanitaire) sur le thème du parrainage en tant qu'outil complémentaire d'intégration pour les réfugiés et les primo-arrivants.

L'évènement a réuni environ 400 participants représentant un large éventail d'acteurs publics, tant aux niveaux local, régional que fédéral, ainsi que des acteurs du milieu social, des initiatives citoyennes et des réfugiés et primo-arrivants, qui ont pu échanger sur la manière de relever ensemble les défis actuels de l'intégration. Cette journée a eu pour objectif de situer l'essor des activités de parrainage dans le contexte des défis que les réfugiés et primo-arrivants ainsi que ceux qui les accompagnent, professionnels et bénévoles, rencontrent aujourd'hui dans leur processus d'intégration. Elle faisait suite à la campagne de sensibilisation *#BuddiesWithRefugees* menée par le HCR en décembre 2020 sur cette même thématique.

1. Le groupe de travail «Intégration» du HCR

Si cette journée d'étude est le résultat d'une collaboration mise en place entre les Fédérations et le HCR en 2019, elle prend source au sein d'un processus plus ancien de consultations multi-acteurs débuté en 2016 suite à la création du groupe de travail intégration par le HCR.

À cette période, la Belgique a connu des afflux plus importants de demandeurs de protection internationale (ci-après « DPI »). Ce contexte a poussé le HCR à réunir divers acteurs dans un groupe de travail, portant sur l'intégration des bénéficiaires de protection internationale en Belgique, et auquel ont participé dès le départ les trois Fédérations des villes, communes et CPAS. Les objectifs de ce groupe de travail étaient, dans un esprit de concertation avec les différents acteurs concernés, de mieux cerner les enjeux et besoins les plus urgents en matière d'intégration, de définir des activités conjointes de sensibilisation et de plaider et de faciliter la coordination des acteurs et la complémentarité des actions de chacun. Cet évènement n'était donc pas l'achèvement d'un processus mais plutôt son commencement, avec un dialogue à long terme entre tous les acteurs impliqués dans l'accueil et l'intégration des réfugiés et primo-arrivants.

2. L'enquête de la Fédération des CPAS

C'est la première fois que la Fédération des CPAS wallons se penchait sur la thématique du parrainage. Si ce dernier n'est pas encore autant institutionnalisé qu'au nord du pays, cet évènement a permis, d'une part, d'échanger les bonnes pratiques¹ malgré les autorités compétentes différentes, la matière de l'intégration étant couverte par les entités fédérées et, d'autre part, de constater qu'il existe tout de même au sud de la Belgique de nombreuses mobilisations citoyennes avec, selon les territoires, des appuis institutionnels des autorités locales, CPAS et/ou communes, et/ou du secteur associatif.

La Fédération des CPAS a d'ailleurs pu le constater en réalisant, fin septembre 2020, une enquête à destination des CPAS et communes à laquelle ont répondu environ 150 autorités locales wallonnes.

Ce sondage a mis en exergue une certaine méconnaissance du parrainage puisque deux tiers des répondants ignoraient ce concept consistant à associer des réfugiés à des citoyens belges en vue de faciliter leur insertion dans la société belge.

Le second constat que nous avons pu dresser est que malgré cela, ce questionnaire a néanmoins permis de cartographier de nombreuses initiatives locales wallonnes dont plusieurs ont été présentées lors de l'évènement. À ce jour, celles-ci sont développées essentiellement grâce à la volonté locale en place.

Enfin, les répondants, participant déjà à ce type de projet, ont pointé du doigt les besoins en ressources humaines et financières pour mettre en place et poursuivre le parrainage sur leurs entités.

Notez que le HCR met à disposition sur son site un listing par province des initiatives de parrainage sur le territoire du Royaume, qu'elles émanent du secteur public ou associatif².

¹ Par exemple, en Flandre, plusieurs villes ont mis en place un guide sur la mise en œuvre du parrainage, pratique absente actuellement en Wallonie.

² <https://www.unhcr.org/be/campagnes/parrainage/devenir-parrain-ou-marraine>.



3. Qu'est-ce que le parrainage ?

Le parrainage n'est pas uniquement un élément d'intégration mais consiste en un solide outil de participation sociale. Le citoyen « passif » devient « actif », impliqué de façon sociale et responsable pour la construction de la société, en vue notamment d'aider à l'intégration des réfugiés et primo-arrivants. Ce travail de bénévole doit être considéré comme complémentaire à celui effectué par le monde professionnel.

L'objectif du parrainage pour les réfugiés et les primo-arrivants est de leur permettre de s'insérer plus facilement dans la société d'accueil, en encourageant le tissage de liens avec la population locale, favorisant le développement de leur réseau social et une compréhension pratique de la société d'accueil, mais en offrant également un soutien fonctionnel et pratique dans des domaines particuliers tels que l'apprentissage de la langue, la recherche d'un logement, la scolarité ou encore la recherche de formations ou d'un emploi.

Le parrainage n'est pas uniquement un élément d'intégration mais consiste en un solide outil de participation sociale. Le citoyen « passif » devient « actif », impliqué de façon sociale et responsable pour la construction de la société, en vue notamment d'aider à l'intégration des réfugiés et primo-arrivants. Ce travail de bénévole doit être considéré comme complémentaire à celui effectué par le monde professionnel

En pratique, il est cependant constaté que les bénévoles font bien plus que soutenir le développement du réseau des réfugiés et des primo-arrivants. Ils contribuent souvent à répondre à certains besoins

essentiels, en les aidant, par exemple, à trouver un logement ou du travail. Bien que cette tendance témoigne de l'existence d'un soutien social important pour l'accueil des réfugiés, elle révèle également les lacunes de l'accompagnement professionnel qui leur est apporté dans certains domaines.

4. Les témoignages de CPAS

Lors de cette journée, plusieurs intervenants (associations, communes, CPAS, réfugiés...) ont témoigné de leurs initiatives de parrainage. Dans les lignes qui suivent, nous reviendrons sur les initiatives citoyennes mises en place au sein de plusieurs CPAS wallons.

L'expérience: CPAS d'Eupen et Raeren

Les CPAS d'Eupen et Raeren ont débuté, dès 2007, un projet de parrainage. La plus-value de ce projet est de permettre une supervision du bénévole, des journées de formation, des échanges avec d'autres citoyens engagés et d'avoir une personne de référence en cas de problème. Malgré la situation sanitaire actuelle, le projet s'est poursuivi. Le parrain/la marraine et le réfugié vont se promener et tissent des liens aboutissant parfois à une véritable amitié. Une qualité pour devenir parrain est l'intérêt pour l'autre culture, l'empathie, disposer de temps (idéalement se rencontrer une fois par semaine).

Inclusion socioculturelle: CPAS d'Yvoir

Le CPAS d'Yvoir a lancé un projet d'initiative locale d'intégration (ci-après « ILI ») depuis 2017 et a choisi de placer son action dans l'axe interculturel, pour créer du lien entre les habitants d'Yvoir et les résidents des deux centres de la Croix-Rouge du village accueillant 450 DPI. L'objectif cible un processus dynamique d'acceptation et de respect mutuel entre les DPI des structures d'accueil, la population locale d'Yvoir composée de belges et de réfugiés déjà installés sur la commune. Par la découverte de l'histoire de chacun, le respect des us et coutumes, l'échange d'expériences, ce projet vise à développer le tissage du lien social et à amener les participants dans un processus de co-construction et d'intégration en s'ouvrant, découvrant et acceptant l'autre dans ce qu'il est et représente. Le but est également de lutter contre les discours de haine, les conflits entre différents publics partageant le même territoire mais vivant

dans des sphères séparées, et de déconstruire et dépasser les préjugés et stéréotypes ancrés chez chacun. Concrètement, deux projets coexistent à Yvoir :

- d'une part, un collectif citoyen composé de citoyens concernés par la situation des DPI qui se réunissent tous les mois. Ce dernier a déjà mis en place des actions régulières durant lesquelles un groupe de citoyens d'Yvoir allait à la rencontre des résidents. Tous les jeudis matin, les « matins café » au centre de la Croix-Rouge et les premiers samedis du mois les « samedis solidaires » sans oublier les soirées jeux de société. Cette action mobilisait, avant la crise sanitaire, un public hétérogène d'une trentaine de personnes chaque semaine ;
- d'autre part, une scène ouverte et un atelier conte animés par une conteuse professionnelle de l'ASBL Volubilis, deux fois par mois au centre Croix-Rouge du Bocq. Ces deux activités invitent tous les habitants d'Yvoir à un échange différent au travers d'un média qui fait appel aux archétypes et racines de chacun. Grâce à l'improvisation, un autre moyen de rentrer en relation, de se comprendre et de comprendre l'autre. Cette action a été adaptée et continue en contexte COVID.

Le Gouvernement et les citoyens jouent un rôle crucial et complémentaire à cet égard, soulignant la plus-value apportée par le parrainage, que le Gouvernement ne pourrait pas apporter à lui seul, car il implique une proximité humaine et un engagement personnel

Accueil: CPAS de Braine-l'Alleud

En 2018, la commune de Braine-l'Alleud a voté la motion de « Braine-l'Alleud, commune hospitalière ». Un groupe d'associations et de citoyens s'est ensuite constitué en « un réseau commune hospitalière » pour mener des actions concrètes. En ce qui concerne l'initiative locale d'accueil (« ILA »), une rencontre a été organisée en son sein à l'initiative du Père Joseph (curé de la paroisse voisine), régulièrement interpellé par des paroissiens souhaitant apporter leur soutien aux bénéficiaires de la structure d'accueil. De nombreux riverains du petit village d'Ophain-Bois-Seigneur-Isaac ainsi que des responsables d'Asbl locales (la maison de la Laïcité, 100neuf, Lire et Écrire Brabant Wallon...) ont répondu présents à cet appel. De ce contact est né un réel élan de solidarité avec des bénévoles qui ont entamé des visites aux résidents dans le cadre de soutiens divers dont l'apprentissage de la langue française, des démarches administratives, l'accompagnement à la recherche de logement... Cette rencontre a, en outre, permis une meilleure compréhension du vécu d'un DPI, de sa culture permettant de lever certaines craintes et/ou barrières. Par ailleurs, des soutiens aux services déjà fournis aux résidents ont vu le jour mais également, des activités complémentaires notamment culturelles (auberge espagnole, invitation à des concerts, spectacles, expositions...). Le contexte sanitaire a diminué les contacts entre les résidents et les bénévoles, rendant les initiatives plus compliquées à mettre en place. Toutefois, le CPAS souligne la réelle plus-value pour la qualité de l'accueil des résidents, leur bien-être et leur l'intégration en Belgique.

Apprentissage de la langue: CPAS de Silly

Des cours de français à l'intention des personnes résidant au CPAS sont organisés au sein du CPAS à raison de deux fois par semaine. Ils permettent aux personnes qui le souhaitent non seulement d'apprendre ou de perfectionner leur français mais aussi, par le biais des cours, de rentrer en connexion avec la réalité silliennne, de sortir de chez elles, de rencontrer d'autres personnes. Pour certains, il s'agit d'un petit tremplin vers la vie associative de Silly.

Logement: CPAS de Verviers

Un service d'aide au logement a vu le jour en 2017, partenariat entre le CPAS et le Centre régional de Verviers pour l'intégration (« CRVI »). L'objectif est double : d'une part, de créer une plateforme logement à destination des personnes venant d'être reconnues réfugiées et devant, par conséquent, quitter leur structure d'accueil et, d'autre part, de trouver un logement durable, décent et à prix abordable sur l'arrondissement de Verviers. Ce service permet de faciliter l'accès à des logements privés et offre la possibilité au bénéficiaire de communiquer dans sa langue d'origine.

Le service travaille en collaboration avec d'autres partenaires issus du monde associatif ainsi qu'avec des bénévoles et CPAS de l'arrondissement. Intermédiaire entre le propriétaire et le locataire, il mobilise les propriétaires soucieux de mettre en location leur logement à des personnes dans le besoin et offre un accompagnement social aux locataires.

Concrètement, le CRVI reçoit en rendez-vous la personne en recherche de logement, analyse sa demande et constitue un dossier social, puis entame les recherches de logement (Immoweb, agences immobilières, affiche aux portes et fenêtres, annonces dans les journaux...). Si une visite est proposée, le CRVI informe le Dispositif d'Urgence Sociale (ci-après « DUS » - service du CPAS) qui planifie les modalités d'une rencontre où sont présents le propriétaire, le futur locataire, le DUS et le CRVI. Si la visite est concluante, ils refixent un autre rendez-vous pour la remise des clés, l'état des lieux et la signature du contrat de bail. Ensuite, un accompagnement social par le DUS est proposé au locataire pour ses diverses demandes administratives et sociales.

Insertion socioprofessionnelle: CPAS de Rochefort

Le Centre d'Action interculturelle de Namur (« CAI ») a mis en place un projet nommé « Net2work asile » spécifiquement pour les DPI. Le projet dure six mois pour avancer avec la personne dans son projet professionnel (connaissance du marché du travail, compétences à valider via un diplôme ou d'autres dispositifs, savoir-faire, motivations du DPI...) et poursuit différents accompagnements (soutien moral, accompagnement technique, accompagnement sur le lieu de travail...). Le CPAS de Rochefort participe aux réunions du comité de pilotage et informe les personnes concernées de la possibilité de s'inscrire dans le projet et les aide dans leurs démarches. Si le résident est intéressé, s'ensuit une rencontre individuelle suivie de la création du duo et enfin, la première rencontre entre le parrain et le DPI, à laquelle le CAI assiste. Les parrains (« mentor ») doivent suivre une formation de trois heures. Les duos se rencontrent deux fois par mois sur le lieu de travail du mentor et travaillent sur un plan d'action.

En 2019, 4 résidents de l'ILA ont participé au projet avec un retour positif. En 2020, il n'y a pas eu d'inscription via le CPAS car beaucoup de personnes disposaient d'un statut et n'étaient plus dans les conditions ou ne pouvaient être disponibles vu leur situation familiale



(exemple des jeunes mamans seules avec enfants en bas âge ayant des difficultés à trouver un système de garde).

5. La vision politique: des défis structurels exigeant des solutions structurelles

La journée d'étude avait pour objectif de présenter les apports et les limites du parrainage dans le domaine de l'intégration, en soulignant l'importance de l'adoption de mesures solides permettant de répondre aux défis structurels auxquels sont confrontés les réfugiés, les primo-arrivants et les personnes qui les accompagnent, qu'ils soient professionnels ou bénévoles. Ainsi, lors de la matinée, plusieurs personnalités politiques aux niveaux fédéral et régional³ et/ou leurs représentants ont présenté leur vision concernant ce type d'initiatives.

Le Cabinet de la Ministre Morreale, compétent notamment en matière d'Action sociale et d'Égalité des chances pour la région francophone de la Wallonie, a rappelé qu'en 2020, plusieurs montants avaient été libérés pour du parrainage en plus des missions relatives à l'interculturalité. En 2021, les activités soutenues antérieurement et révélées positives pourront être reconduites, avec possibilité d'une subsidiation pour de nouvelles actions. L'appel à projets ILI sera relancé en 2022 et pourrait à nouveau intégrer un axe interculturalité, ce dernier devant toutefois être défini avec des compétences connexes (emploi, logement...). La piste du parrainage est, à ce stade, sérieusement envisagée par le Cabinet, ce qui permettrait d'ancrer de façon plus structurelle cette pratique en Wallonie.

Au niveau fédéral, le secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, Sammy Mahdi, évoquait déjà la thématique du parrainage dans sa note de politique asile et migration 2020-2021 (p.25). Lors de la session plénière sur les politiques et mesures de soutien complémentaires

au parrainage, ce dernier a rappelé la nécessité d'une approche humaine dans l'accueil et l'intégration des réfugiés et des primo-arrivants. Il a également ajouté que le Gouvernement et les citoyens jouent un rôle crucial et complémentaire à cet égard, soulignant la plus-value apportée par le parrainage, que le Gouvernement ne pourrait pas apporter à lui seul, car il implique une proximité humaine et un engagement personnel.

6. Conclusion

Les participants ont été unanimes sur le fait que le parrainage représente une plus-value mais ils ont également souligné l'importance de l'existence de préconditions contextuelles et structurelles nécessaires à son succès. Il est également important que le parrainage puisse se développer aux côtés d'un engagement public conséquent pour une intégration réussie. Ceci nécessite une coordination structurelle et renforcée entre tous les acteurs concernés, y compris les communautés réfugiées elles-mêmes, afin de garantir la complémentarité et la continuité des actions.

Par ailleurs, lors de l'élaboration d'une politique d'intégration inclusive, il convient d'accorder une attention particulière aux besoins individuels et aux situations de vulnérabilité des réfugiés et des primo-arrivants, notamment celles liées à l'âge, la composition familiale, le sexe, l'identité sexuelle et les éventuelles limitations ou encore, les besoins psychologiques.

Enfin, cette journée⁴ a mis en exergue la nécessité d'une coordination entre les différents niveaux de pouvoirs compétents en matière d'Asile, de Migration et aussi d'Intégration, pour réaliser ensemble les nombreux défis en la matière. La future Conférence interministérielle sur la Migration et l'Intégration (« CIM ») dont le but est d'harmoniser les politiques fédérales et régionales sera, à cet égard, peut-être une première piste de solution. ■

³ La Communauté germanophone, compétente en matière d'intégration, était également conviée à la journée d'étude mais n'a finalement pas pu être représentée.

⁴ N.B. La journée d'étude ayant été enregistrée, celle-ci peut être visionnée dans son intégralité à partir du site de l'UNHCR, à l'instar des présentations PowerPoint diffusées à cette occasion. <https://www.unhcr.org/be/activites/evenements>